**Mobiliser les entreprises et les agriculteurs**

Les activités économiques régionales peuvent être sources de pollution et en particulier de perturbateurs endocriniens comme le montre l’étude menée par la Région sur ce thème. Les sources sont essentiellement dans les emballages plastiques, l’agriculture mais aussi dans la cosmétique.

Un travail de concertation avec les acteurs économiques est engagé au sein de l’ARB.

La prise en compte de l’environnement naturel ne doit plus être perçue comme une contrainte mais comme une nécessité vitale pour l’avenir. Cette prise en compte est source d’aménités non négligeables (cadre de travail, santé). Les entreprises régionales seront encouragées à s’engager dans le projet national Entreprises Engagées pour la Nature.

En agriculture au-delà du travail mené avec l’ARB, la Région soutien d’ores et déjà la labellisation HVE de niveau 3 accompagnée par la Chambre Régionale d’Agriculture.

Le soutien à l’Agriculture biologique est renforcé dans le plan bio régional complémentaire du plan Ambition bio de l’État. Ce plan comportera un volet excellence environnementale sur la biodiversité dans les fermes en Agriculture Biologique.

La Région soutient l’Union Régionale Génétique du Centre qui préserve la biodiversité domestique.

La Région met en place un plan ambitieux de soutien et de développement de l’agriculture biologique qui contient un volet biodiversité.

La région encourage la labellisation des efforts menés par le secteur agricole (HVE, bio) et économique (ETN) dans ses champs d’action : soutien de l’accompagnement des agriculteurs, plan bio, stratégie alimentation.

Elle proposera d’accroître la recherche sur les bénéfices apportés par l’utilisation de matériaux biosourcés.

Elle proposera également de s’appuyer sur l’expertise de chercheurs pour mener des expérimentations.